

# Paroles de correspondants

Le comité de rédaction d'*Arabesques* remercie les correspondants autorités qui ont accepté de décrire leur mission en quelques lignes.

En tant que correspondante autorités

- j'assure la création de **nouvelles propositions Rameau** dans le FNPR\* (rarement) et des vedettes « multiples »,
- j'actualise les données des **notices autorité personnes**,

- je suis l'interlocutrice pour le **chargement des fichiers d'autorité** dans mon SIGB\*,
- j'effectue ponctuellement des petits **nettoyages dans le Sudoc**.

Je ne perçois pas de différence entre le travail lié aux autorités Sudoc et celui lié au référentiel Rameau.

J'assure d'une part la formation initiale des vacataires en langues rares au catalogage des notices bibliographiques et des notices autorité, ainsi que la formation à WinIBW\*. D'autre part, j'assure une formation continue en répondant aux questions ponctuelles que posent les collègues pour le catalogage des notices bibliographiques et des notices autorité.

Je suis également correspondante catalogage. En service public, ma bonne connaissance des fichiers autorité facilite la recherche par auteur mais surtout celle par matière (connaissance des termes rejetés par exemple).

Mon rôle implique de :

- formuler ponctuellement des demandes d'intervention à l'ABES,
- faire ponctuellement des **investigations** plus poussées pour lever des **homonymies**,
- contacter parfois la cellule Rameau pour obtenir des compléments d'information sur des **règles d'emploi ou de construction** de vedettes matières,
- répercuter dans notre catalogue local les modifications des accès matières (après parution du Journal Rameau, modifications Fmesh\* annuelles).

En ce qui concerne le rôle du correspondant autorités dans un établissement, je pense que c'est un plus, à moyen et long terme, pour le catalogue de l'établissement, que d'inscrire dans la fiche de poste d'une personne ce rôle de « **contrôle qualité** » et de lui permettre d'y consacrer du temps.

Durant mes plages de service public, il m'arrive très souvent d'affiner les recherches de lecteurs qui n'avaient rien trouvé sur leur sujet d'études et de leur fournir des références par des interrogations sur les synonymes, les mots sujets.

Pour le moment, je suis très attentive aux questions et réponses diffusées sur la liste **CORAUT\***. Je suis là pour apporter mon aide aux catalogueurs sur la question des autorités... Au quotidien, je ne suis pas beaucoup sollicitée sur ces questions. Mon rôle ne varie pas selon les accès matière (Rameau, **LC\*** et Sudoc).

Les problèmes rencontrés se posent surtout à propos des questions de cotation en local ainsi que des autorités matière (choix à faire). Nous travaillons également avec des prestataires, qui travaillent sur place. Ces derniers ont par contrainte des cadences à respecter, **il faut parfois leur rappeler que la rigueur est plus importante que le nombre de documents traités**, et ce n'est pas toujours évident à mettre en pratique (notices parfois trop succinctes).

Les catalogueurs ayant déjà une pratique ancienne du catalogage n'essaient pas toujours de contacter leur correspondant pour des questions de catalogage ou font des erreurs que l'on aperçoit tardivement... **J'aime aussi ce travail en communauté** (réseau Sudoc) qui fait qu'on peut toujours trouver de l'aide en cas de doute ou problème.

Je cumule les rôles de coordinateur\*, correspondant autorités, catalogage mais pour le moment je ne fais pas de rapprochement entre ma manière de renseigner le lecteur et ma fonction de conseiller l'utilisateur. **C'est mon travail de catalogueur en général qui impacte ma façon de ren-**

Le correspondant autorités a des missions d'information, de formation auprès des catalogueurs et autres membres de la communauté mais aussi de contrôle de la qualité des notices (toutes les notices créées sont vérifiées) et de création de nouvelles autorités.

Il joue un rôle d'interface entre la cellule Rameau de la BNF et le service Données de l'ABES pour les créations d'autorités ainsi que pour la communication des nouveautés.

Le correspondant autorités a aussi un rôle d'information : environ trois fois par an ou en fonction de l'actualité, tous les catalogueurs sont réunis pour des séances d'information organisées avec les correspondants catalogage.

Une difficulté réside dans l'adoption de règles de catalogage communes ou du langage d'indexation Rameau. Il faut alors convaincre de l'intérêt de langages communs lors de l'entrée de nouvelles bibliothèques au sein du service commun de la documentation.

J'interviens également dans les sessions de formation continue et de formation initiale organisées par exemple par le centre de formation aux carrières des bibliothèques (CFCB).

Par ailleurs, je considère que tout agent effectuant du catalogage ou de l'indexation matière renseigne de façon plus experte les usagers grâce à une meilleure connaissance des différents index.

Je ne m'occupe que des autorités Sudoc. **Je forme mes collègues** et leur donne un fichier texte où j'ai résumé la construction d'une notice d'autorité personne physique en une page, avec des liens vers les principaux réservoirs (BNF, LC). Pendant un certain temps, les nouveaux catalogueurs m'adressent, par messagerie électronique, la liste des notices sur lesquelles ils sont intervenus. Si besoin est, j'adresse les corrections à effectuer avec arguments joints (extraits du guide méthodologique). **Je tire beaucoup de satisfaction de cette organisation par les retours chaleureux des catalogueurs.**

Avec la coordinatrice, nous éditons ensemble, depuis janvier 2009, une *newsletter* mensuelle, que nous envoyons à tous les catalogueurs, et qui recense les nouveautés en catalogage ainsi que des articles sur des points précis de catalogage, sorte de « piqûres de rappel »...

En service public lorsque je rencontre des auteurs, je ne manque jamais de les renseigner sur les **règles de droit (Commission nationale de l'informatique et des libertés)**, sur la **construction des vedettes** (formes rejetées pour les femmes mariées, forme des noms à particule...) et sur la façon d'**interroger le Sudoc**. Mais je ne suis pas sûre que les fonctions de responsable des autorités soient la cause de cette façon de faire...

Je m'occupe des thèses : il m'incombe donc **la majeure partie des créations d'autorités** – personnes physiques et vedettes matières. Mon rôle en tant que correspondant autorités est réduit au minimum en ce qui concerne les autorités personnes et collectivités. On fait appel à moi pour corriger des notices.

Mon rôle essentiel est lié au référentiel Rameau avec les propositions régulières de créations ou de modifications de vedettes matières.

En ce qui concerne le service public, être correspondant autorités permet de bien faire comprendre à l'utilisateur la **différence entre le Sudoc et notre SIGB** qui ne gère aucun fichier d'autorités.

Je suis un relais entre l'établissement et l'ABES ou le réseau. Pour cette fonction, je ne vois pas de différences entre les types d'autorités. Concernant Rameau, les seules propositions que j'ai été amenée à transmettre sont celles dont j'ai eu besoin moi-même pour cataloguer les thèses.

Les catalogueurs n'indexent pas, ce sont les acquéreurs qui le font. Je forme donc ces collègues à l'indexation Rameau.

Dans notre SIGB, plusieurs langages d'indexation cohabitent, car plusieurs bibliothèques préfèrent utiliser des termes proches de leurs étudiants. Par ailleurs notre SIGB a des lacunes dans la gestion des autorités et j'essaie de sensibiliser les collègues sur ce point.

Je fais parvenir à mes collègues les messages de CORAUT susceptibles de les intéresser ; je commente les dernières évolutions (VIAF\*, future mise en ligne du guide des indexations Rameau, nouveaux langages documentaires) lors des réunions de service. Ma fonction de correspondante autorités Sudoc est actuellement un peu laissée de côté. Les vrais problèmes sont plutôt de l'ordre de l'indexation, de l'utilisation des vedettes matières (interprétation des renvois d'orientation, éclaircissement des règles d'application des vedettes, formulation de 610 en attendant de faire les propositions Rameau).

Je forme mes collègues catalogueurs et intervins à chaque réunion de service en concevant un support de formation. Je classe les erreurs en quatre grands types, de la plus grave à la moins grave : contresens, indexation trop générique, erreurs de syntaxe, subdivisions manquantes. J'invite mes collègues à aller se documenter en ligne pour aller plus loin quand je leur ai fait un compte rendu de journées professionnelles ou formations auxquelles j'ai assisté.

J'éprouve une grande satisfaction à concevoir et commenter ces supports de formation, même si je rencontre parfois des résistances par rapport à des pratiques ancrées et contraires à Rameau que j'essaie de remettre en question. Il est difficile de montrer les erreurs sans sembler remettre en cause mes collègues même si souvent ils ne sont pas les auteurs de la notice erronée, mais ne l'ont pas relue assez attentivement avant de se localiser. Mais dans l'ensemble, les débats me permettent également de clarifier ma propre pratique de Rameau. Et je répercute les corrections dans le Sudoc seulement après que les catalogueurs ont lu mon support, de sorte que s'ils ne sont pas d'accord avec une correction, ils peuvent toujours m'en parler, et nous allons vérifier ensemble ouvrage en main.

En service public, ma fonction de correspondant autorités Rameau impacte complètement ma façon de renseigner l'utilisateur. S'il n'y a pas trop de lecteurs en attente, je lui explique un peu plus comment nous décrivons le contenu des ouvrages et comment notre langage d'indexation fonctionne. Mais cela est rare... Dans notre SIGB la recherche par termes exclus n'est pas possible et il faut, impérativement, saisir les vedettes retenues dans la fenêtre sujet pour que la recherche fonctionne et donne des résultats pertinents. Les personnes du service du catalogue sont conscientes avec moi de ce problème, quand elles font du renseignement bibliographique. En revanche les autres services doivent être régulièrement informés des problèmes de la recherche sujet. J'ai conçu un mémo pour la recherche sujet à destination des bibliothécaires de l'accueil et j'envoie de créer, s'il y a accord de la bibliothèque, un guide pour le lecteur à la recherche sujet que l'on pourrait mettre en ligne dans notre SI\*, en attendant que la recherche par les termes exclus soit possible lorsque nous changerons de SIGB.

Je n'ai aucun rôle de formation « systématique » auprès des catalogueurs : je ne fais que répondre aux questions (rares) ponctuellement posées.

Ma fonction de correspondant autorités n'impacte pas ma manière de renseigner l'utilisateur dans la mesure où, à la base, je suis catalogueuse et c'est plutôt cela qui influe mon travail d'aide au lecteur.

Ma fonction au quotidien est surtout une veille active sur le référentiel Rameau dans notre SIGB.

Mes collègues m'envoient leurs propositions de création et je fais les recherches nécessaires (dans les différents outils) afin de faire une demande motivée et justifiée au FNPR. Je remplis le formulaire en ligne sur le site du FNPR et j'assure le suivi de la demande.

Si la demande est validée, la BNF m'envoie un message pour me prévenir et je mets l'information dans la notice provisoire Sudoc pour les collègues du réseau en attendant le chargement BNF. Par contre si la demande est rejetée je reçois également un message de la BNF et je modifie l'indexation dans le Sudoc.

Dans les deux cas j'informe mes collègues catalogueurs.

Je reçois également les thésards afin de définir l'indexation Rameau de leur thèse, et ma fonction de correspondant m'aide considérablement, surtout pour les demandes de création d'un mot clé pour une thèse.

Le fait de savoir comment fonctionne Rameau – les formes retenues, les formes rejetées et plus généralement la logique Rameau – me permet de trouver plus facilement en recherche sujet le terme le plus pertinent.

Nous remercions  
pour leur participation

Marie-Françoise Bastien – SCD de Lyon-III

Emmanuelle Bervas – SCD de Paris-V

Mathilde Debelle – Médiathèque du Musée du  
Quai-Branly

Annie Decarpentry – Bibliothèque du CNAM

Marie-Paule Demolin – SCD de Lille-II

Marie-Françoise Garreau – SCD de Paris-VI

Frédérique Hauville – SCD de Paris-I

Nicole Krieger – SCD de Strasbourg

Jeanne Longevialle – Bibliothèque de la Fondation

Maison des sciences de l'homme

Marie-José Orechia – SCD de Toulouse-II

Mauricette Orfin – SCD de Paris-VI

Anne-Marie Quatrehomme – SCD de Nice

Propos recueillis par

Maria Castillo ✉ [castillo@abes.fr](mailto:castillo@abes.fr)

Isabelle Mauger Perez ✉ [mauger@abes.fr](mailto:mauger@abes.fr)

Marie-Pierre Roux ✉ [roux@abes.fr](mailto:roux@abes.fr)

Laure Valentin ✉ [valentin@abes.fr](mailto:valentin@abes.fr)

\* FNPR : Fichier national  
des propositions Rameau

Les utilisateurs de Rameau participent à l'évolution de la liste en faisant des propositions de création ou de modification de termes par l'intermédiaire du FNPR.

**SIGB** : Système intégré de gestion de bibliothèque

Logiciel destiné à la gestion informatique des différentes tâches d'une bibliothèque.

**WinIBW** est le logiciel qui permet de travailler dans le Sudoc.

**CORAUT** est la liste de diffusion à laquelle sont abonnés les correspondants autorités.

**LC** : Library of Congress

La bibliothèque du Congrès américain est aussi la Bibliothèque nationale des États-Unis.

**Le coordinateur** est l'interlocuteur de l'ABES dans les établissements du réseau Sudoc.

**Fmesh** : Version française du thésaurus MeSH (Medical Subject Headings).

**VIAF** : Virtual International Authority File  
L'objectif de VIAF est d'établir des liens entre les fichiers d'autorités

de différentes bibliothèques nationales.

**SI** : Système d'information

Le SI représente l'ensemble des éléments participant à la gestion, au traitement et à la diffusion de l'information au sein d'une organisation.